



Demande de prix - MAR20002-10109

Marché de services relatif à la formation des organisations de la société civile à l'usage du numérique pour la participation citoyenne

Code Navision : **MAR2000211**

Toute offre devra nous parvenir au plus tard le 26 décembre 2024

1 Objet de la demande

OBJET DE LA DEMANDE	
Formation des organisations de la société civile à l'usage du numérique pour la participation citoyenne :	
Lot 1 : Région Beni Mellal Khenifra ;	
Lot 2 : Région de Souss Massa ;	
Lot 3 : Région Tanger Tetouan Al Hoceima ;	
Lot 4 : Région Casa Settat ;	
Lot 5 : Région de l'Oriental.	
REFERENCES ENABEL	MAR20002-10109

2 Instructions aux soumissionnaires

Personne de contact au sein d'Enabel durant la procédure	
NOM :	Afaf Chouaib
FONCTION :	Acheteuse publique
ADRESSE :	Avenue Fal Ould Oumeir, N°73, Agdal- Rabat
E-MAIL :	procurement.maroc@enabel.be

Données relatives à la procédure	
RÉCEPTION DES OFFRES :	<p>L'offre doit être transmise sous forme d'un seul fichier PDF uniquement par email à procurement.maroc@enabel.be, au plus tard le 26 décembre 2024.</p> <p>La Mailbox procurement.maroc@enabel.be génère une réponse automatique confirmant la réception des offres transmises.</p> <p>Si votre email a bien été reçu sur cette Mailbox, une seconde confirmation de réception (message non automatique) vous sera transmise au plus tard dans les 3 jours.</p> <p>Si vous ne recevez pas cette seconde confirmation, veuillez contacter le (212) 762/840545 pour vous assurer que votre email a bien été reçu.</p>
DOCUMENTS À JOINDRE :	<ul style="list-style-type: none">• Fiche d'identification complétée ;• Registre de commerce ou autre document démontrant le statut légal du prestataire pour l'exercice de son activité professionnelle ;• Déclaration sur l'honneur-Motifs d'exclusion ;• Déclaration d'intégrité ;• Note méthodologique ;• Curriculum Vitae ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Planning de la formation ; • Attestations de référence pour des prestations similaires à l'objet du marché ; • Formulaire d'offre de prix complété et signé ; • Fiche signalétique financière.
ELÉMENTS INCLUS DANS LE PRIX	<p>Le prestataire de services est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.</p> <p>Sont notamment inclus dans les prix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion administrative et le secrétariat ; • Le déplacement, le transport et l'assurance ; • La documentation relative aux services ; • Les honoraires ; • Les per diem éventuels, y compris les frais d'hébergement éventuels ; • La production et livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution des services ; • Les taxes et impôts d'application au Maroc y compris les retenues à la source à l'exception de la TVA ; • Le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. <p>Mais également les frais de communication (internet compris), tous les coûts et frais de personnel ou de matériel nécessaires à l'exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires à l'exécution du marché.</p>
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :	90 jours

3 Exécution

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL POUR L'EXECUTION DU MARCHÉ	
NOM :	Anass EL YAMANI
FONCTION :	Intervention Officer en Technologies Civiques
E-MAIL :	anass.elyamani@enabel.be

Données relatives à l'exécution	
Lieu	<p>Les services seront exécutés au domicile du prestataire et dans les régions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Beni Mellal-Khénifra pour le lot 1 ; • Souss-Mass pour le lot 2 ; • Tanger-Tétouan-Al Hoceima pour le lot 3 • Casablanca-Settat pour le lot 4 ;

	<ul style="list-style-type: none">• L'Oriental pour le lot 5. <p>Les lieux exacts des réunions de cadrage et des formations seront communiqués au prestataire durant l'exécution du marché.</p>
Durée/ Période d'exécution	La prestation est prévue pour démarrer en principe au cours du mois de Janvier 2025. Elle se déroulera sur une période de 3 mois.

4 Termes de références

Formation des organisations de la société civile à l'usage du numérique pour la participation citoyenne

1- Contexte :

Le Maroc a initié, depuis 2011, une refonte globale du cadre juridique régissant le rôle et l'action de la société civile. Le projet Tadafor s'inscrit dans ce contexte de réforme et dans le cadre du partenariat entre le Maroc et l'Union Européenne (UE) pour appuyer les efforts déployés par le Maroc en matière de promotion de la démocratie participative.

Le projet Tadafor mis en œuvre par Enabel fait partie d'une action plus large, sur financement de l'Union Européenne, qui vise à appuyer le développement d'une masse critique de participation citoyenne dans cinq régions ciblées pour renforcer la gouvernance locale à travers la transparence, la légitimité du pacte social et de l'action publique ainsi que la qualité des services pourvus.

L'intervention entend ainsi contribuer au renforcement de la participation de la société civile dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques au niveau local à travers deux volets : (i) un accompagnement aux institutions nationales dans la mise en œuvre du cadre juridique et normatif pour la participation de la société civile au niveau local y inclus le développement de la participation citoyenne digitale et (ii) un appui à la promotion de la participation de la société civile marocaine (cadre, outils, projets) dans le processus de définition, de suivi et de mise en œuvre dans les politiques publiques et dans le développement local au sein de cinq régions et 60 communes pilotes.

Ce projet de 3 ans sera déployé dans cinq régions du Maroc à savoir Casablanca-Settat, l'Oriental, Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Beni Mellal-Khénifra.

Les partenaires institutionnels du programme au niveau central sont les suivants :

- La Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT - MI) ;
- La Direction de la Société civile (DRSC) du Ministère Chargé des Relations avec le Parlement et la Société Civile.

Au niveau territorial, l'action vise notamment à développer des outils innovants de participation citoyenne via le numérique (2.3) au profit des communes et des organisations de la société civile (OSC).

2- Objet et résultats de la prestation

2.1. Objet de la prestation

La prestation s'inscrit dans le cadre du résultat 2.3 du projet Tadafor, et plus spécifiquement de l'activité 2.3.3 qui vise à développer les compétences des OSC et des communes en matière de recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour la participation et l'engagement citoyens.

La prestation se concentrera exclusivement sur le renforcement des capacités au profit des OSC.

Plusieurs diagnostics et études préalables réalisés par l'équipe « digital » du projet Tadafor ont

fait ressortir les besoins prioritaires des associations en matière de renforcement des compétences digitales. Les compétences les plus demandées peuvent être catégorisées de la manière suivante :

Thématique	Objectif	Compétences spécifiques
Communication et plaidoyer digital	Les OSC ont reçu des premières pistes/orientations pour promouvoir leurs activités grâce aux canaux digitaux notamment pour la recherche de financements, et la promotion et la communication externe.	Acquérir des techniques de base de rédaction de contenu (ex : storytelling), en prenant en compte les enjeux liés à l'inclusion ; Acquérir les fondamentaux de base de la communication digitale (y compris la communication institutionnelle) sur les différents canaux existants ; Être capable de réaliser une campagne de communication digitale inclusive
Droit d'accès à l'information	Les OSC sont sensibilisés à la question du droit d'accès à l'information et maîtrisent les fondamentaux pour assurer une gestion des données conforme à la législation en vigueur.	Comprendre le cadre légal en matière du droit d'accès à l'information. Maîtriser le cadre légal régissant la gestion conforme des données.
Cyber hygiène et protection des données	Les OSC sont sensibilisées aux risques de la sécurité en ligne et maîtrisent les fondamentaux pour protéger leurs données personnelles et celles de leur association.	Comprendre les enjeux et risques liés à la protection des données et de l'information en ligne Acquérir les bonnes pratiques de sécurité en ligne Comprendre et maîtriser les aspects juridiques des réseaux sociaux dans le cadre de la communication des associations

NB : Le module sur la communication digitale devra apporter une attention particulière aux aspects du genre et de l'inclusion, notamment en mettant l'accent sur les techniques de communication inclusive pour la rédaction du contenu.

Une première sensibilisation a été effectuée au profit d'une soixantaine d'OSC autour de ces thématiques lors d'ateliers régionaux organisés durant le mois de juillet 2023. L'objectif de ces formations est d'approfondir ces thématiques et de les mettre en pratique sur des cas concrets pour que les participants en maîtrisent les fondamentaux.

2.2. Résultats de la prestation

Les résultats attendus de cette prestation sont :

- Environ 180 membres d'OSC sont formés aux compétences digitales susmentionnées selon la logique suivante :
- 15 OSC par province/ préfecture au niveau de 12 provinces et préfectures.
- 1 représentant par OSC
- Les participants maîtrisent les nouvelles démarches, les tendances et quelques outils pour réussir la communication digitale au sein de leur association
- Les participants maîtrisent les enjeux du droit d'accès à l'information et sont capables d'analyser et de traiter l'information de manière critique
- Les participants sont sensibilisés aux risques de sécurité en ligne et maîtrisent les fondamentaux pour protéger leurs données personnelles et celles de leur association.

2.3. Public cible :

Les membres des OSC opérant au niveau des communes d'intervention du projet et seront sélectionnés par les animateurs territoriaux du projet Tadafor.

2.4. Prestations à fournir

La mission se déroulera en trois phases :

Phase 1 : Préparation

- Organiser une réunion de cadrage et Proposer un calendrier prévisionnel du cycle de formation ;
- Développer les supports de formation (module, exercices et études de cas, les tests d'évaluation des connaissances pré et post formation)/

Livrables attendus :

- Compte rendu de la réunion de cadrage ;
- Supports de formation utilisés (module, exercices et études de cas, les tests d'évaluation des connaissances pré et post formation) validé
- Calendrier prévisionnel validé
- Liste de présences.

Ces livrables devront être revus et validés avec l'équipe projet Tadafor. Les supports de formation seront partagés au minimum trois jours avant le démarrage d'une formation.

Phase 2 : Formations : réalisation des formations dans les 5 régions selon deux modalités

Modalité 1 : Régions de Beni Mellal Khenifra, Souss Massa et Tanger Tetouan Al Hoceima :

Dans la région de Beni Mellal, le projet travaille dans 2 provinces :

- La province de Beni Mellal compte 8 communes soit 16 participant.e.s ;
- La province d'Azilal compte 5 communes, soit 15 participant.e.s.

Dans la région de Souss Massa, le projet travaille dans 3 provinces :

- La province de Tata compte 5 communes, soit 15 participant.e.s ;
- La province de Tiznit compte 6 communes, soit 15 participant.e.s.
- La province de Taroudant compte 7 communes, soit 15 participant.e.s

Dans la région de Tanger Tetouan Al Hoceima, le projet travaille dans 2 provinces.

- La province de Larache compte 5 communes, soit 15 participant.e.s ;
- La province d'Al Hoceima compte 7 communes, soit 15 participant.e.s.

Au niveau ces trois régions, les formations seront réalisées comme suit :

En ligne sur 6 séances de 2h30 heures chacune avec les participants de chaque région ;

En présentiel sur 2 jours au niveau de chaque préfecture/province.

Type d'intervention	Thématique	Objet	Niveau
2 séances de 2h30 en ligne	Communication et plaidoyer digital	Cadre conceptuelle	Régional
2 séances de 2h30 en ligne	Droit d'accès à l'information	Cadre conceptuelle et juridique	Régional
2 séances de 2h30 en ligne	Cyber Hygiène et Protection des données.	Cadre conceptuelle et juridique	Régional
2 jours en présentiel	Trois thématiques : - Communication et plaidoyer digital - Droit d'accès à l'information - Cyber Hygiène et Protection des données.	Outils + Exercices pratiques et simulations.	Préfectoral/provincial

Modalité 2 : Régions de Casa Settat et de l'Oriental :

Dans la région de Casa Settat, le projet travaille dans 2 préfecture/provinces.

- La préfecture de Mohammedia compte 3 communes, soit 9 participant.e.s ;
- La province de Settat compte 5 communes, soit 15 participant.e.s.

Dans la région de l'Oriental, le projet travaille dans 3 préfecture et provinces :

- La province d'Oujda compte 2 communes, soit 6 participant.e.s ;
- La province de Jerada compte 3 communes, soit 9 participant.e.s ;
- La province de Berkane compte 3 communes, soit 9 participant.e.s.

Au niveau de chaque région, réaliser les formations en mode hybride soit :

En ligne sur 6 séances de 2h30 heures chacune au niveau de chaque région

En présentiel sur 2 jours au niveau régional selon l'organisation suivante :

Type d'intervention	Thématique	Objet	Niveau
2 séances de 2h30 en ligne	Communication et plaidoyer digital	Cadre conceptuelle	Régional
2 séances de 2h30 en ligne	Droit d'accès à l'information	Cadre conceptuelle et juridique	Régional
2 séances de 2h30 en ligne	Cyber Hygiène et Protection des données.	Cadre conceptuelle et juridique	Régional
2 jours en présentiels	Trois thématiques : - Communication et plaidoyer digital - Droit d'accès à l'information - Cyber Hygiène et Protection des données.	Outils + Exercices pratiques et simulations.	Régional

Un test de connaissance (pré-test) devra être proposé en début de la session ainsi qu'une évaluation des acquis (post test) en fin de formation.

Les lieux exacts des formations seront décidés ultérieurement en accord avec les équipes centrales et terrain du projet Tadafor.

Livrables :

- Liste de présence
- Rapport regroupant les données consolidées pré-test et post-test.

Phase 3 : Reporting

- Préparer un rapport de mission global incluant une évaluation de la formation, une partie sur les leçons apprises, des recommandations et actions de suivi, au plus tard une semaine après la fin de la formation

Livrables :

- Court rapport de mission incluant une évaluation de la formation, une partie sur les leçons apprises, des recommandations et les actions de suivi.

3- Méthodologie

Le prestataire est sollicité pour remettre une note méthodologique détaillée qui explicitera la compréhension qu'il a des termes de référence et de l'objectif de la mission, en précisant les différentes étapes, et il spécifiera la façon dont il prévoit l'exécution de chacune d'entre elles.

4- Profils recherchés

Pour chaque lot, la prestation de services doit être assurée par une équipe pluridisciplinaire d'au moins 2 profils compte-tenu des différentes thématiques.

Pour le formateur en communication et plaidoyer digital :

- Formation académique supérieure, au moins dans un des domaines suivants :
 - Communication des organisations
 - Transformation digitale,
 - Systèmes de l'Information (SI),
 - Sciences humaines et sociales
- Expertise en andragogie et en ingénierie de formation (module, protocole etc.) et bonnes capacités de communication et d'animation d'ateliers en présentiel ;
- Expérience et expertise avérée dans le domaine de la communication digitale et parfaite maîtrise de la thématique ;
- Une connaissance et/ou une expérience du contexte associatif marocain serait un plus ;
- Capacité analytique et de synthèse et dans la rédaction de rapports de formation ;
- Bonne maîtrise de la langue arabe et de la langue française (écrit et parlé).

Pour le formateur en accès à l'information :

- Formation académique supérieure, au moins dans un des domaines suivants :
 - Systèmes de l'Information (SI),
 - Sciences humaines et sociales
- Expertise en andragogie et en ingénierie de formation (module, protocole etc.) et bonnes capacités de communication et d'animation d'ateliers en présentiel ;
- Expérience et expertise avérée dans le domaine de la communication digitale et parfaite maîtrise de la thématique ;
- Une connaissance et/ou une expérience du contexte associatif marocain serait un plus ;
- Capacité analytique et de synthèse et dans la rédaction de rapports de formation ;
- Bonne maîtrise de la langue arabe et de la langue française (écrit et parlé).

Pour le formateur en cyber hygiène/sécurité des données en ligne :

- Formation académique supérieure, au moins dans un des domaines suivants :

- Transformation digitale,
- Sécurité des systèmes de l'Information (SI) / cyber sécurité
- Expertise en andragogie et en ingénierie de formation (module, protocole etc.) et bonnes capacités de communication et d'animation d'ateliers en présentiel ;
- Expérience et expertise avérée dans le domaine de la protection des données et parfaite maîtrise de la thématique ;
- Une connaissance et/ou une expérience du contexte associatif marocain serait un plus ;
- Capacité analytique et de synthèse et dans la rédaction de rapports de formation ;
- Bonne maîtrise de la langue arabe et de la langue française (écrit et parlé).

NB : Le pôle d'excellence est appelé à avoir les moyens humains, les qualifications, l'expérience et les capacités techniques et financières nécessaires et suffisantes pour mener à bien les différentes étapes et tâches de la prestation et supporter tous les frais liés à l'exécution des termes de la consultation.

5- Planning de réalisation

Les détails de chaque phase du projet sont repris dans le tableau suivant (Lot Individuel par région - voir répartition des lots ci-dessous.)

Le présent marché est réparti en plusieurs lots et concernent les 5 régions (12 provinces/préfectures partenaires du projet Tadafor :

Lots	Provinces et préfectures
Lot 1 : Région Beni Mellal Khenifra	Province de Beni Mellal
	Province de Azilal
Lot 2 : Région de Souss Massa	Province de Taroudant
	Province de Tata
	Province de Tiznit
Lot 3 : Région Tanger Tetouan Al Hoceima	Province de Larache
	Province d'Al Hoceima
Lot 4 : Région Casa Settat	Préfecture de Mohammedia
	Province de Settat
Lot 5 : Région de l'Oriental	Préfecture d'Oujda
	Province de Berkane
	Province de Jerada

Ce projet concerne la réalisation des prestations suivantes au niveau de 5 régions (12 provinces/préfectures.). Ce planning pourra être revu et discuté en concertation avec le prestataire. Les éventuelles propositions doivent être remises dans l'offre :

Lot 1 : Région Beni Mellal Khenifra

Phases	Activités	Lieu	Livrables	Répartition h/j
Phase 1 : préparation	Réunion de cadrage avec l'équipe du projet et validation du calendrier de formations.	En présentiel ou en ligne	- Compte rendu de la réunion de cadrage - Calendrier de formation validé - Liste de présence	1
	Développement des supports de formation et validation par l'équipe projet	Travail de bureau et en ligne	- Supports de formation	
Phase 2 : formations hybrides	6 séances de formations en ligne de 2h30 chacune au niveau régional	En ligne	- Listes de présence - Rapport regroupant les données consolidées pré-test et post-test.	2
	2 jours de formations présentiel au niveau préfectoral/ provincial (4 jours au total)	Terrain		4
Phase 3 : Reporting	Rédaction du rapport de mission et validation par l'équipe projet Tadafor	Travail de bureau	- Rapport de mission final	1
Total du nombre de jours :				8

Lot 2 : Région Souss Massa

Phases	Activités	Lieu	Livrables	Répartition h/j
Phase 1 : préparation	Réunion de cadrage avec l'équipe du projet et validation du calendrier de formations.	En présentiel ou en ligne	- Compte rendu de la réunion de cadrage - Calendrier de formation validé - Liste de présence	1,5
	Développement des supports de formation et validation par l'équipe projet	Travail de bureau et en ligne	- Supports de formation	
Phase 2 : formations hybrides	6 séances de formations en ligne de 2h30 chacune au niveau régional	En ligne	- Listes de présence - Rapport regroupant les données consolidées pré-test et post-test.	2
	2 jours de formations présentiel au niveau préfectoral/ provincial (6 Jours au total)	Terrain		6
Phase 3 : Reporting	Rédaction du rapport de mission et validation par l'équipe projet Tadafor	Travail de bureau	- Rapport de mission final	1,5
Total du nombre de jours				11

Lot 3 : Région Tanger Tetouan Al Hoceima

Phases	Activités	Lieu	Livrables	Répartition h/j
Phase 1 : préparation	Réunion de cadrage avec l'équipe du projet et validation du calendrier de formations.	En présentiel ou en ligne	- Compte rendu de réunion - Calendrier de formation validé - Liste de présence	1
	Développement des supports de formation et validation par l'équipe projet	Travail de bureau et en ligne	- Supports de formation	
Phase 2 : formations hybrides	6 séances de formations en ligne de 2h30 chacune au niveau régional	En ligne	- Listes de présence, - Rapport regroupant les données consolidées pré-test et post-test.	2
	2 jours de formations présentiel au niveau préfectoral/ provincial (4 jours au total)	Terrain		4
Phase 3 : Reporting	Rédaction du rapport de mission et validation par l'équipe projet Tadafor	Travail de bureau	- Rapport de mission final	1
Total du nombre de jours				8

Lot 4 : Région de Casa Settat

Phases	Activités	Lieu	Livrables	Répartition h/j
Phase 1 : préparation	Réunion de cadrage avec l'équipe du projet et validation du calendrier de formations.	En présentiel ou en ligne	- Compte rendu de réunion - Calendrier de formation validé - Liste de présence	0,5
	Développement des supports de formation et validation par l'équipe projet	Travail de bureau et en ligne	- Supports de formation	
Phase 2 : formations hybride	6 séances de formations en ligne de 2h30 chacune au niveau régional	En ligne	- Listes de présence - Rapport regroupant les données consolidées	2
	2 jours de formations présentiel au niveau	Terrain		2

	préfectoral/ provincial (2 jours au total)		pré-test et post-test.	
Phase 3 : Reporting	Rédaction du rapport de mission et validation par l'équipe projet Tadafor	Travail de bureau	- Rapport de mission final	0,5
Total du nombre de jours				5

Lot 5 : Région de l'Oriental :

Phases	Activités	Lieu	Livrables	Répartition h/j
Phase 1 : préparation	Réunion de cadrage avec l'équipe du projet et validation du calendrier de formations.	En présentiel ou en ligne	- Compte rendu de réunion - Calendrier de formation validé - Liste de présence	0,5
	Développement des supports de formation et validation par l'équipe projet	Travail de bureau et en ligne	- Supports de formation	
Phase 2 : formations Hybride	6 séances de formations en ligne de 2h30 chacune au niveau régional	En ligne	- Listes de présence - Rapport regroupant les données consolidées pré-test et post-test.	2
	2 jours de formations présentiel au niveau préfectoral/ provincial (2 jours au total)	Terrain		2
Phase 3 : Reporting	Rédaction du rapport de mission et validation par l'équipe projet Tadafor	Travail de bureau	- Rapport de mission final	0,5
Total du nombre de jours :				5

Chaque prestataire pourrait soumissionner à un ou à plusieurs lots du présent marché. Le prestataire présentera dans son offre intégrant les frais annexes (Transport, Hébergement, Perdiem) un planning d'exécution prévisionnel et indicatif de la prestation. Ce chronogramme, qui pourra librement s'inspirer des indications contenues dans les présents termes de référence, sera validé en séance participative, par l'équipe du projet et l'unité responsable de la digitalisation.

1- Livrables attendus

Le prestataire soumettra après validation par le project manager et l'équipe digitalisation les livrables suivants :

Livrables	Version et mode de remise
Compte rendu de la réunion de cadrage	Word et PDF par email
Calendrier de formations validé	Word/Excel et PDF par email

Listes des présences	Word et PDF par email
Supports des formation	PWP et PDF par email
Rapport regroupant les données consolidées pré-test et post-test.	Word et PDF par email
Rapport de mission final	Word et PDF par email

5 Conditions d'exécution services

5.1 Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

5.2 Sous-traitance

Le prestataire de services est autorisé à sous-traiter certaines parties de l'objet du présent marché, sous son entière responsabilité. La sous-traitance est entièrement aux risques du prestataire de services et ne le décharge en rien de la bonne exécution du contrat vis-à-vis du Pouvoir Adjudicateur qui ne reconnaît aucun lien juridique avec le(s) tiers sous-traitant(s).

5.3 Cession

Une partie ne peut céder ses droits et obligations résultant de la commande à un tiers, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'autre partie.

5.4 Conformité de l'exécution

Les services doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

5.5 Modalités d'exécution

La date de démarrage, les délais d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives au lieu d'exécution doivent être rigoureusement observés.

Tout dépassement du délai d'exécution, et ce pour quelque cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les prestations par un autre prestataire. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire de services défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables au prestataire de services défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

5.6 Réception des prestations

Le prestataire de services fournit exclusivement des services qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement aux TDR du présent marché et, le cas échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux réglementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, et à la destination que le Pouvoir Adjudicateur compte en faire et que le prestataire de services connaît ou devrait à tout le moins connaître.

L'acceptation des prestations ou réception définitive n'a lieu qu'après vérification complète par le Pouvoir Adjudicateur du caractère conforme des services livrés. Cette réception fait l'objet d'un PV de réception.

La signature apposée par le Pouvoir Adjudicateur (un membre de son personnel), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison du rapport ou autre output exigé, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation du rapport ou de l'output.

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification maximum de trente jours à compter de la fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

5.7 Facturation et paiement

L'adjudicataire envoie les factures (en un seul exemplaire original) à l'adresse suivante :

A l'attention de M . Anass ELYAMANI, Intervention Officer en Technologies Civiques et TOBAJI, Fatima Ezzahraa , Contrôleuse de Gestion

ENABEL, Agence Belge de développement

Programme d'appui à la participation citoyenne

Hay Al Walaa, Secteur 02, Rue 26, Résidence ANOURE, immeuble 03, Appartement 10 & 11, 3ème étage, Sidi Moumen, Casablanca

Seuls les services exécutés de manière correcte pourront être facturés.

Le paiement du montant dû au prestataire de services doit intervenir dans le délai de paiement de trente jours à compter de l'échéance du délai de vérification ou à compter du lendemain du dernier jour du délai de vérification si ce délai est inférieur à trente jours. Et pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie ainsi que d'autres documents éventuellement exigés.

La facture doit être libellée en dirhams marocains ou en euros selon la monnaie dans laquelle le soumissionnaire a remis offre. Les soumissionnaires marocains doivent obligatoirement remettre offre et émettre leur facture en dirhams marocains.

Les paiements seront effectués en MAD ou en euros selon la monnaie selon laquelle le soumissionnaire a remis offre.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire et le paiement sera effectué après réception de chaque prestation de services faisant l'objet d'une tranche de paiement.

5.8 Exonération de TVA

Le présent marché est exonéré de la TVA conformément à l'article 92, paragraphe I (23) du code général des impôts du Maroc et à l'article 9 du Décret de la TVA N° 2.08103.

5.9 Assurances

Le prestataire de services est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile », « accidents de travail » et « risques liés au transport », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

5.10 Droits de propriété intellectuelle

Le prestataire cède, sans contrepartie financière supplémentaire au(x) prix proposé(s) dans son offre, de façon intégrale, définitive et exclusive à Enabel l'ensemble des droits d'auteur ou de propriété intellectuelle qu'il a créé ou va créer dans le cadre de la relation contractuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire. Cette cession aura lieu au moment de la réception des œuvres protégées par le droit d'auteur.

Le prestataire de services doit défendre le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers pour violation des droits de propriété intellectuelle afférents aux biens ou services fournis.

Le prestataire de services doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que le prestataire de services ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable.

5.11 Obligation de confidentialité

Le prestataire de services et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire de services prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, le Règlement général sur la protection des données « GDPR » est d'application.

5.12 Clauses déontologiques

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques ci-après peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du prestataire de services de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, le prestataire de services et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays dans lequel les prestations ont lieu.

Conformément à la politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel ([prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#)), le prestataire de services et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires des projets mis en œuvre par Enabel et de la population en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de

s'approprier les principes de base et les directives repris dans cette politique. En application de sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels, Enabel applique donc une tolérance zéro en ce qui concerne l'ensemble des conduites visées dans sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels étayant une incidence sur la crédibilité professionnelle des contractants.

Toute tentative d'un prestataire de services visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le pouvoir adjudicateur de quelques manières que ce soit entraîne le rejet de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au prestataire de service d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be>.

5.13 Gestion des plaintes et tribunaux compétents

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire de services, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire de services peut demander une médiation à l'adresse email complaints@enabel.be cfr. <https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes>.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

6. Formulaire d'offres à signer par le soumissionnaire

1. Fiche d'identification

1. Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed>

I. DONNÉES PERSONNELLES NOM(S) DE FAMILLE ¹ PRÉNOM(S) DATE DE NAISSANCE JJ MM AAAA LIEU DE NAISSANCE PAYS DE NAISSANCE (VILLE, VILLAGE) TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT PERMIS DE CONDUIRE ² AUTRE ³ PAYS ÉMETTEUR NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL ⁴ ADRESSE PRIVÉE PERMANENTE CODE POSTAL BOITE POSTALE VILLE RÉGION ⁵ PAYS TÉLÉPHONE PRIVÉ COURRIEL PRIVÉ	
II. DONNÉES COMMERCIALES Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels.	
Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE? OUI NON	NOM DE L'ENTREPRISE (le cas échéant) NUMÉRO DE TVA NUMÉRO D'ENREGISTREMENT LIEU DE L'ENREGISTREMENT VILLE PAYS
DATE	SIGNATURE

2. Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b>

NOM OFFICIEL⁶			
NOM COMMERCIAL (si différent)			
ABRÉVIATION			
FORME JURIDIQUE			
TYPE	A BUT LUCRATIF		
D'ORGANISATION	SANS BUT LUCRATIF ONG⁷	OUI	NON
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL⁸			
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)			
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE	PAYS	
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL			
JJ	MM	AAAA	
NUMÉRO DE TVA			
ADRESSE DU SIEGE			
SOCIAL			
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE	
PAYS	TÉLÉPHONE		
COURRIEL			
DATE		CACHET	
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ			

3. Entité de droit public⁹

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1b>

NOM OFFICIEL ¹⁰		
ABRÉVIATION		
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL ¹¹		
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)		
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE	PAYS
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL		
JJ	MM	AAAA
NUMÉRO DE TVA		
ADRESSE OFFICIELLE		
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE
PAYS	TÉLÉPHONE	
COURRIEL		
DATE		CACHET
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ		

2. Formulaire d'offres – prix , lot n° 1

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché MAR20002-10109, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams hors TVA :

Phase	Désignation	Unité	Quantité	P.U en dhs ou €HT	Total en dhs ou € HT
1/ Préparation	Réunion de cadrage avec l'équipe du projet et validation du calendrier de formations.	Journée de travail	1		
	Développement des supports de formation et validation par l'équipe projet				
2/ Formations Hybrides	6 séances de formations en ligne de 2h30 chacune au niveau régional	Journée de travail	2		
	2 jours de formations présentiel au niveau préfectoral/ provincial (4 jours au total)	Journée de travail	4		
3/Reporting	Rédaction du rapport de mission et validation par l'équipe projet Tadafor	Journée de travail	1		
Total journée de travail					8
Total en dhs ou € HT					
Taux et montant de la TVA					
Total en dhs ou € toutes taxes comprises					

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à le

3. Formulaire d'offres – prix , lot n° 2

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché MAR20002-10109, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams hors TVA :

Phase	Désignation	Unité	Quantité	P.U en dhs ou €HT	Total en dhs ou € HT
1/ Préparation	Réunion de cadrage avec l'équipe du projet et validation du calendrier de formations.	Journée de travail	1,5		
	Développement des supports de formation et validation par l'équipe projet				
2/ Formations Hybrides	: 6 séances de formations en ligne de 2h30 chacune au niveau régional	Journée de travail	2		
	2 jours de formations présentiel au niveau préfectoral/ provincial (6 Jours au total)	Journée de travail	6		
3/Reporting	Rédaction du rapport de mission et validation par l'équipe projet Tadafor	Journée de travail	1,5		
Total journée de travail					11
Total en dhs ou € HT					
Taux et montant de la TVA					
Total en dhs ou € toutes taxes comprises					

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à le

4. Formulaire d'offres – prix , lot n° 3

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché MAR20002-10109, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams hors TVA :

Phase	Désignation	Unité	Quantité	P.U en dhs ou €HT	Total en dhs ou € HT
1/ Préparation	Réunion de cadrage avec l'équipe du projet et validation du calendrier de formations.	Journée de travail	1		
	Développement des supports de formation et validation par l'équipe projet				
2/ Formations Hybrides	: 6 séances de formations en ligne de 2h30 chacune au niveau régional	Journée de travail	2		
	2 jours de formations présentiel au niveau préfectoral/ provincial (4 jours au total)	Journée de travail	4		
3/Reporting	Rédaction du rapport de mission et validation par l'équipe projet Tadafor	Journée de travail	1		
Total journée de travail					8
Total en dhs ou € HT					
Taux et montant de la TVA					
Total en dhs ou € toutes taxes comprises					

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à le

5. Formulaire d'offres – prix , lot n° 4

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché MAR20002-10109, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams hors TVA :

Phase	Désignation	Unité	Quantité	P.U en dhs ou €HT	Total en dhs ou € HT
1/ Préparation	Réunion de cadrage avec l'équipe du projet et validation du calendrier de formations.	Journée de travail	0,5		
	Développement des supports de formation et validation par l'équipe projet				
2/ Formations Hybrides	: 6 séances de formations en ligne de 2h30 chacune au niveau régional	Journée de travail	2		
	2 jours de formations présentiel au niveau préfectoral/ provincial (2 jours au total)	Journée de travail	2		
3/Reporting	Rédaction du rapport de mission et validation par l'équipe projet Tadafor	Journée de travail	0,5		
Total journée de travail					5
Total en dhs ou € HT					
Taux et montant de la TVA					
Total en dhs ou € toutes taxes comprises					

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à le

6. Formulaire d'offres – prix , lot n° 5

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché MAR20002-10109, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams hors TVA :

Phase	Désignation	Unité	Quantité	P.U en dhs ou €HT	Total en dhs ou € HT
1/ Préparation	Réunion de cadrage avec l'équipe du projet et validation du calendrier de formations.	Journée de travail	0,5		
	Développement des supports de formation et validation par l'équipe projet				
2/ Formations Hybrides	: 6 séances de formations en ligne de 2h30 chacune au niveau régional	Journée de travail	2		
	2 jours de formations présentiel au niveau préfectoral/ provincial (2 jours au total)	Journée de travail	2		
3/Reporting	Rédaction du rapport de mission et validation par l'équipe projet Tadafor	Journée de travail	0,5		
Total journée de travail					5
Total en dhs ou € HT					
Taux et montant de la TVA					
Total en dhs ou € toutes taxes comprises					

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à le

3. Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une **décision judiciaire ayant force de chose jugée** pour l'une des infractions suivantes :
 - 1° participation à une **organisation criminelle**;
 - 2° **corruption**;
 - 3° **fraude**;
 - 4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;
 - 5° **blanchiment** de capitaux ou **financement du terrorisme**;
 - 6° **travail des enfants** et autres formes de traite des êtres humains ;
 - 7° occupation de ressortissants de pays tiers en **séjour illégal** ;
 - 8° création d'une société offshore .

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement (ou la fin de l'infraction pour 7°).

2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au **paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale**, c'est-à-dire qu'il a un retard de paiement pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.

3. Le soumissionnaire est en **état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire**, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

4. Le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une **faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité**.

Sont entre autres considérées comme faute professionnelle grave :

- a. **une** infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 [prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#) ;
- b. **une** infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 [fraud policy fr final.pdf \(enabel.be\)](#) ;
- c. **une** infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation applicable dans le pays d'exécution des prestations relative au harcèlement sexuel au travail ;
- d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;

e. lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.

La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives;

6. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec Enabel ou avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.

Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail. La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.

7. Le soumissionnaire ni un de des dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières :

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :
<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :
<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>
<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf

Pour la Belgique :

[https://finances.belgium.be/fr/sur le spf/structure et services/administrations g
enerales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2](https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2)

8. <...>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d'autres motifs d'exclusion supplémentaires sont encore possibles.

- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Date

Localisation

Signature

4. Déclaration intégrité soumissionnaires

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques aboutira à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Date

Localisation

Signature

5. Fiche signalétique financière

FICHE SIGNALETIQUE FINANCIERE

INTITULE (1)			
ADRESSE			
COMMUNE/VILLE	CODE POSTAL		
PAYS			
CONTACT			
TELEPHONE	TELEFAX		
E - MAIL			

<u>BANQUE</u> (2) - -			
NOM DE LA BANQUE			
ADRESSE (DE L'AGENCE)			
COMMUNE/VILLE	CODE POSTAL		
PAYS			
NUMERO DE COMPTE			
IBAN (3)			
NOM SIGNATAIRES	NOM PRENOM	FONCTION	

REMARQUES:

DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE (Obligatoire)

(1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.

(2) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas

(3) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.
